VULLIENS Autorités

Conseil général du 11 octobre

• Cinquante-trois membres du Conseil général de Vulliens se sont réunis le jeudi 11 octobre à l'occasion de la deuxième séance de l'année. Après l'assermentation de 4 nouveaux membres, l'arrêté d'imposition 2013 a été adopté à l'unanimité. Les discussions se sont animées en fin de séance lorsque, suite à l'installation d'un mât de mesure des vents durant la semaine, la question du projet de parc éolien a été abordée.

Après l'approbation du procès-verbal de la dernière séance, 4 nouveaux membres ont été assermentés, portant ainsi à 84 l'effectif du Conseil général. Le syndic, Daniel Schorderet, s'est ensuite chargé de présenter le seul préavis municipal de la soirée: l'arrêté d'imposition 2013. Il a expliqué que la commune devra faire face à d'importants investissements dans le futur en matière d'énergies, d'infrastructures et de capacités scolaires. Comme il est toutefois trop tôt pour pouvoir chiffrer ces charges futures, la Municipalité a proposé de maintenir le taux d'imposition communal à 81 points pour 2013. Après lecture du rapport de la Commission des finances par sa présidente, Muriel Henzer, l'arrêté d'imposition 2013 a été accepté à l'unanimité.

Municipal des forêts, Yvan Cherpillod a annoncé que du bois de feu serait prochainement disponible. Il est également revenu sur le nettoyage de l'étang de la Province le 6 octobre dernier. Ainsi, à l'occasion d'un exercice du Service du feu, l'étang a été vidé avec, comme objectif, de le débarrasser des poissons rouges qui l'ont envahi. Même si le nettoyage complet n'a pas été possible, il a tenu à remercier les pompiers de Vulliens ainsi que les gardes-pêche pour ce travail.

Gilbert Thonney, municipal du feu, et Olivier Hähni, municipal des écoles, ont expliqué que les réorganisations territoriales de la défense incendie et des écoles suivaient leurs cours. Concernant les écoles, les statuts de la nouvelle association succédant à l'AIESM seront soumis au Conseil lors de la séance du mois de décembre. Le planning est serré puisqu'ils entreront en vigueur au 1er janvier 2013 et que la volée 2013-2014 aura déjà lieu sous le nouveau régime.

Le syndic Daniel Schorderet a ensuite rappelé qu'un mât de mesure des vents avait été installé au lieu-dit Le marais durant la semaine. C'est sur la base de ces mesures que la Romande Energie décidera si elle approfondit le projet de parc éolien Chavannes-sur-Moudon - Vulliens. Il s'en est suivi une discussion nourrie sur l'opportunité de développer l'énergie éolienne ainsi que sur la recherche d'alternatives. Olivier Hähni a cependant expliqué que l'électricité potentiellement produite par le projet de parc éolien complet nécessiterait la pose de 140'000 m² de panneaux solaires et que les possibilités de financement n'étaient pas aussi importantes que pour l'énergie éolienne.

Au rang des divers, la Municipalité a annoncé que la journée des aînés aurait lieu le samedi 3 novembre prochain et que l'accueil des nouveaux jeunes se déroulerait de son côté le vendredi 9 novembre 2012. Roger Stettler et Gary Cherpillod, Présidents d'organisation du Concours cantonal des pompiers respectivement du Tir cantonal des jeunesses, ont chaleureusement remercié la population du village pour avoir participé aux deux manifestations aussi bien en tant que clients qu'en tant que bénévoles. En conclusion de la séance, Christophe Chappuis, président du Conseil, a annoncé que la prochaine séance aurait lieu le 6 décembre 2012 et remercié la jeunesse pour la tenue de la buvette.

[Loïc Bardet, secrétaire]

URSY Vie politique

Campagne de votation

La campagne du comité «Pour un Conseil général à Ursy» officiellement lancée

• Le comité d'initiative pour l'instauration d'un Conseil général à Ursy a lancé mercredi 17 octobre sa campagne de votation en faveur de son texte qui sera soumis au vote populaire communal le 25 novembre prochain. Une image des membres du comité d'initiative se trouve ci-joint. Sa mise en œuvre permettra notamment d'introduire le droit de vote et de référendum amplifié dans la commune d'Ursy.

Le comité a élaboré un flyer qui sera distribué ces prochains jours lors de diverses occasions et a également mis en ligne un site internet: www.conseil-general.ch.

Le point culminant de la campagne sera la soirée d'information du **jeudi 25 octobre prochain**, modérée par Willy Schorderet, préfet de la Glâne, où s'exprimeront aussi le comité pour le maintien de l'Assemblée communale et le Conseil communal.

L'initiative a été lancée le 5 janvier 2012, la récolte de signatures a débuté le 17 mars et le texte déposé le 12 juin avant d'aboutir officiellement par la suite.

[Simon Bischof]

LUCENS Samedi 3 novembre

Vente paroissiale Curtilles-Lucens

• Le voilà, ce moment de rencontre et de convivialité attendu de tous: la Vente de paroisse. Surtout que nous perpétuons la formule qui obtient un beau succès depuis quelques années maintenant! Plus courte, elle commence à 10h pour se terminer en fin d'après-midi; elle n'en est que plus concentrée, plus percutante, **plus pertinente**. Un exemple parmi d'autres: le repas de midi. Un seul mets proposé, mais de sorte! Des filets de perches avec frites servis avec dextérité par nos catéchumènes, tout sourire! Avec une petite salade, bien sûr, à des prix pas surfaits du tout! Un seul slogan: venez déguster en famille! Pour les petites faims, il y aura aussi de la soupe, des canapés ou sandwiches. Et pour les parents qui désireraient manger ou flâner seuls dans les stands, un atelier bricolage surveillé et animé – nouveauté cette année – sera proposé sur la scène de la Grande Salle.

Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud

Mais la Vente paroissiale, c'est aussi, outre les repas et la convivialité, l'occasion de déambuler en différents stands et se laisser surprendre par les choses belles (brocante, artisanat, livres) ou appétissantes (stands de fruits et légumes et... délectables pâtisseries).

En tous les cas, nous nous réjouissons de vous accueillir: **le samedi 3 novembre prochain** à la Grande Salle de Lucens. Pour enrichir la **brocante**, très prisée et courue, apportez vos objets à la grande salle le vendredi après-midi déjà. Les livres que vous avez lus cette année et que vous donneriez volontiers seront également les bienvenus. Pour les différents stands, vous pouvez aussi apporter vos légumes de garde, vos tricots et bel artisanat ou alors vos confections «maison»! Grand merci à chacune et à chacun!

[Conseil de paroisse Curtilles-Lucens]